



BREVET D'INVENTION.

XI. — Arquebuserie et artillerie.

N° 491.220

A. — ARMES DIVERSES ET ACCESSOIRES.

Bouchon pour la fixation sur une grenade de tout l'ensemble du dispositif de mise à feu y compris le détonateur.

M. MARCEL GAUPELLAT résidant en France (Seine).

Demandé le 5 juillet 1915, à 15^h 35^m, à Paris.

Délivré le 27 janvier 1919. — Publié le 27 mai 1919.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Différents systèmes ont été employés pour fixer sur une grenade, bombe ou autre engin lancé à la main le dispositif de mise à feu qui doit produire l'éclatement de la grenade dans un laps de temps déterminé.

Ces systèmes varient avec les régions et sont pour la plupart des moyens de fortune réalisés par les soldats eux-mêmes et donnant parfois des résultats très imparfaits.

La présente invention a pour objet un dispositif simple, pratique et peu coûteux permettant de fixer très rapidement, après le chargement de la grenade, l'ensemble du dispositif de mise à feu; ce dispositif consiste essentiellement, comme l'indique à titre d'exemple, le dessin annexé, en un bouchon *a* de préférence en plomb. Ce bouchon creux porte extérieurement une partie filetée *b* qui se fixe sur le filetage correspondant de la grenade *c*; à sa partie inférieure le bouchon porte un prolongement *e* dans lequel pénètre le tube *d* qui contient l'explosif constituant le détonateur proprement dit; ce tube *d* est réuni à la partie *e* du bouchon par sertissage. A la partie supérieure est également fixé par sertissage à l'intérieur du bouchon un tube en cuivre qui contient la mèche non sertie à laquelle le feu est mis

par un percuteur quelconque et en particulier par celui faisant l'objet du brevet déposé ce même jour au nom de Monsieur Gaupillat pour : « Dispositif de mise à feu pour grenades, bombes ou autres engins ».

Le plomb, matière qui constitue le bouchon, permet, par sa malléabilité et sa résistance, d'une part de sertir le détonateur et le percuteur et d'autre part de visser le bouchon sur la grenade. Il est entendu que le bouchon pourrait être fait avec une autre matière dont les qualités de malléabilité et de résistance se rapprocheraient de celles du plomb.

En employant des matières moins malléables que le plomb on conçoit qu'il serait possible tout en vissant le bouchon sur la grenade de fixer les détonateur et percuteur autrement que par sertissage, par exemple : par agrafage, vissage, etc.

Ce nouveau mode de fixation de l'ensemble de la mise à feu sur la grenade qui n'a pas besoin d'être effectué par un ouvrier spécialiste et peut se faire par tout soldat sur le front présente le grand avantage de permettre d'expédier isolément les mises à feu, les grenades vides, et les explosifs : cheddites ou autres devant remplir les gre-

2 [491.220]

ARMES DIVERSES ET ACCESSOIRES.

nades. La manutention finale pourra être faite près du front.

RÉSUMÉ.

5 Un dispositif pour la fixation sur une grenade, bombe ou autre engin projeté à la main de tout le dispositif de mise à feu essentiellement constitué par un bouchon creux, de pré-

férence en plomb, se vissant sur la grenade et rendu solidaire par sertissage ou autre moyen convenable des tubes constituant le percuteur 10 et le détonateur.

MARCEL GAUPILLAT.

Par procuration :

J. BONNET-THIRION et BRETON.

N° 491.220

M. Gaupillat

Pl. unique

